

Permis B96

Le permis B96 permet de conduire un ensemble composé d'un véhicule de la catégorie B attelé à une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 Kg et, si la somme des PTAC (PTAC voiture + PTAC remorque) est supérieure à 3500 kg et inférieure ou égale à 4250 kg

Informations

Si la somme des PTAC est comprise entre 3 500 kg et 4 250 kg, vous devez suivre une formation de 7 heures : la formation remorque B96.

Conditions

- Avoir 18 ans minimum
- Etre titulaire du permis B
- Avoir le code depuis moins de 5 ans au passage de l'examen

L'examen

La formation, d'une durée de 7 heures, se décompose en deux parties :

- **4 heures hors circulation** alternant théorie et pratique pour acquérir des compétences relatives à la prise en charge et à l'utilisation d'un ensemble de véhicules.
- **3 heures en circulation** pour apprendre à adapter les comportements de conduite aux particularités de la conduite d'un ensemble et aux risques qui y sont associés.

Pendant la formation hors circulation, vous verrez notamment les notions suivantes :

- La réglementation : les poids et masses, les plaques, les rétroviseurs additionnels, le freinage des remorques, les équipements obligatoires de la remorque
- La signalisation et les règles de circulation spécifiques : la signalisation, l'utilisation des voies, les autres règles
- Le chargement
- L'attelage – dételage
- Les vérifications avant le départ
- La manœuvre d'un ensemble

Écoles de conduite

Bournezeau 02 51 07 80 83 | Bressuire 05 49 74 51 24 | Cerizay 05 49 81 00 07 |
Fontenay-le-Comte 02 51 69 22 24 | Mauléon | La Roche sur Yon 02 51 37 13 52 |

